

Image not found or type unknown



Séparation maison individuel

Par **philou 51**, le **08/08/2017** à **15:30**

Je suis en couple mais ni marié ni pacsé. Nous avons fait construire une maison en souscrivant un crédit immobilier pour financer cette construction. Nous avons fait construire cette maison sur un terrain qui m'appartient.rnle crédit ne porte que sur la construction de la maison.rnEn cas de séparation que pourra me réclamer ma compagne .rn**bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !**